

INRS

Formation continue

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Certification INRS — Référentiel national

DURÉE

**14 heures (initiale) / 7 heures
(recyclage MAC SST)**

MODALITÉ

**Formation continue —
Présentiel obligatoire — 4 à 10
participants**

DÉLAI D'ACCÈS

14 jours minimum

Public concerné

Tout salarié souhaitant être désigné secouriste dans son entreprise. Obligatoire dans certains ateliers et chantiers.

Pré-requis

Aucun prérequis technique ou médical. Ouvert à tout salarié.

Objectifs pédagogiques

- Protéger une victime et les autres personnes présentes
- Examiner la victime et transmettre un message d'alerte adapté
- Secourir la victime : saignement, étouffement, inconscience, arrêt cardiaque
- Utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)
- Participer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Programme

Module 1 — Le sauvetage secourisme au travail

Cadre réglementaire, rôle du SST, prévention en entreprise.

Module 2 — Protéger et examiner

Identifier le danger, réaliser la protection, examiner la victime.

Module 3 — Alerter et informer

Message d'alerte, numéros d'urgence, transmission au médecin du travail.

Module 4 — Secourir

Gestes face à un saignement, étouffement, malaise, brûlure, traumatisme, arrêt cardiaque + DAE.

Évaluation

Mises en situation individuelles évaluées en continu par le formateur.

Certification INRS Référence de la certification

CERTIFICATEUR

Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

NIVEAU

Certification réglementaire non inscrite au RNCP

CODE NSF

344

DATE D'ENREGISTREMENT

Référentiel national en vigueur

ÉCHÉANCE / VALIDITÉ

Certificat délivré valable 24 mois

BLOCS DE COMPÉTENCES

Pas de décomposition en blocs. Certification délivrée en une seule fois.

Débouchés : Sauveteur secouriste désigné en entreprise, référent premiers secours, acteur de la prévention des risques professionnels.

Nos indicateurs de performance

Conformément à l'article R. 6316-1 du Code du travail et aux indicateurs 3, 7, 8 et 27 du Référentiel National Qualité (Qualiopi), nous publions les résultats mesurés auprès de nos apprenants.

NOMBRE D'INSCRITS

Échantillonnage en cours

SATISFACTION STAGIAIRES

Échantillonnage en cours

RETOUR D'ENQUÊTE

Échantillonnage en cours

RÉUSSITE / CERTIFICATION

Échantillonnage en cours

Première publication — octobre 2026

Modalités de financement

Plan de développement des compétences (PDC) de l'entreprise • OPCO de branche • CPF éligible.

À noter : La certification SST impose un maintien et actualisation des compétences (MAC SST) tous les 24 mois (7 heures).

Contact

Moreen Portut — Direction
moreen.portut@partnerplace.fr
07 44 99 53 64

Référent handicap : David Attali — david.attali@partnerplace.fr
Réclamations : reclamation@partnerplace.fr

Adresses

Siège : 32 rue Guy Môquet, 92240 Malakoff
Centre de formation : 7 rue Paul Langevin, 93330 Neuilly-sur-Marne

Informations légales

The Partner Place — SAS à associé unique, capital 100 €
RCS Nanterre 919 428 227 — SIRET 919 428 227 00020 — NAF 7022Z
Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 11762 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France (DREETS). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certifié Qualiopi au titre des catégories « Actions de formation » et « Actions de formation par apprentissage ».